

LA RÉGRESSION **En Marche !**

casseurs de travailleurs

www.cchsc.org



Leçon n°21

Supprimer
le comité hygiène et sécurité.

Aujourd'hui

Les Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont chargés de la prévention et la protection de la santé et la sécurité des salarié-es. Leurs activités, et notamment les expertises qu'ils conduisent sont financées par l'employeur. Ils peuvent poursuivre l'entreprise en justice en cas d'atteintes à la santé et à la sécurité des salarié.e.s. Le Medef cherche à le faire disparaître depuis... sa création !

Demain

Les ordonnances prévoient que les CHSCT seront fusionnés avec les Comités d'Entreprise et les Délégués du Personnel dans une instance unique. Cette nouvelle instance aura seulement pour mission de « promouvoir » la santé (au lieu de prévenir et de protéger). Les expertises sur les risques en matière de santé et sécurité (risques industriels, violences sexuelles, burn out, harcèlement...) seront pour partie financées avec l'argent des salarié-es, sur le budget du CSE, ce qui limitera ainsi considérablement sa capacité d'action. Sans élu-es spécialisé-es ni instance dédié-e, les questions de santé et de sécurité seront reléguées au 2e plan et risquent tout simplement de disparaître des radars. Quand la France brille en Europe par le triste record de 565 morts et 100 000 burn out chaque année, c'est vrai qu'il n'y a pas besoin d'instance de prévention et de protection... C'est la raison pour laquelle tous les syndicats défendent le #CHSCT

